

La Collectivité :
Communauté de Communes Sauldre et Sologne
Service Public d'Assainissement Non Collectif
(SPANC)
7 rue du 4 septembre
18410 Argent sur Sauldre
☎ : 02.48.73.85.22 - Fax : 02.48.73.81.06
@ : contact@sauldre-sologne.fr



Le Prestataire

SOLiHA
Parc COMITEC – 15 rue Jules Ferry
18 000 BOURGES cedex
Tél. 02 48 68 20 45

@ : contact.cher@soliha.fr

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**Dossier à renvoyer avec la fiche tarif
signée à la Communauté de Communes
Sauldre et Sologne
Tout dossier incomplet sera renvoyé**

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

⇒ **DEMANDEUR** : Mr Mme Mlle

Nom - Prénom :

① Téléphone (obligatoire) :/...../...../...../.....

Courriel :@.....

Adresse actuelle :

Commune : Code postal :

Adresse construction :

N° section et parcelle de l'habitation :

Commune : Code postal :

⇒ **CONCEPTEUR** :

Nom (ou raison sociale)

.....

Adresse

.....

① Téléphone :/...../...../...../.....

Télécopie :/...../...../...../.....

⇒ **INSTALLATEUR** :

Nom (ou raison sociale)

.....

Adresse

.....

① Téléphone :/...../...../...../.....

Télécopie :/...../...../...../.....

⇒ **HABITATION :**

- Construction neuve :
 - Résidence principale :
 - Nombre de pièces principales : (= nombre définitif de chambres + 2)
 - Nombre d'habitants :
 - Transformation ou réhabilitation:
 - Résidence secondaire :
 - Usage professionnel :
- nature :

⇒ **TERRAIN :**

- Superficie : m²
 - Nature du sol.....
 - Pente du terrain (en %) :
 - Implantation Lotissement Habitat isolé Habitat regroupé (hameau)
 - **Présence d'un puits à proximité ?** OUI NON
(Le faire apparaître sur les plans joints au projet)
- Distance du puits au dispositif « d'épandage » : mètres

Si oui, s'agit-il d'un forage déclaré (déclaration en mairie au titre de la loi sur l'eau de 2006)?

- OUI NON

Est-il utilisé pour la consommation humaine?

- OUI NON

Est-il utilisé pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine?

- OUI NON

Est-il utilisé pour l'arrosage hors légumes destinés à la consommation humaine?

- OUI NON

Distance vis-à-vis de l'installation d'assainissement :

- >35 m < 35 m

- Alimentation en eau potable :
 - Adduction publique
 - Alimentation privée
 - Puits
 - Sources
 - Autres (préciser) :

- Collecte des eaux pluviales

Les eaux pluviales seront-elles séparées du système d'assainissement non collectif projeté?

- OUI NON

⇒ **DISPOSITIF ENVISAGE :**

PRÉTRAITEMENT DES EAUX USÉES :

- **Ouvrage principal :** Fosse toutes eaux de.....m³

Cas particuliers : Autres dispositifs

(Installation d'épuration biologique à boues activées ou à cultures fixées...) :..... m³

Micro station *:

Système compact:

* indiquer le modèle et la marque du matériel

- **Dispositifs annexes supplémentaires** (éventuellement) :

Pré filtre (décolloïdeur) delitres

Bac à graisse delitres

(fortement conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est
Supérieure à 10m)

Toilettes sèches

Autres :.....

- **Dispositif de relèvement** (éventuellement) :

OUI NON

- volume du poste :.....litres

- type de pompe :.....

- débit de la pompe :.....m³/h

- **Chasse automatique** (éventuellement) :

(Chasse à auget, auget basculant)

OUI NON

- volume de la bachée :.....m³

TRAITEMENT DES EAUX USÉES :

⇒ Terrain « perméable » (traitement et évacuation)

épandage souterrain (tranchées filtrantes ou lit d'épandage)

Tranchées filtrantes	- longueur de drain	:..... m
<input type="checkbox"/> terrain plat	- longueur de chaque tranchée	:..... m
<u>ou</u> <input type="checkbox"/> terrain en pente	- largeur de tranchée	:..... m
	- profondeur de tranchée	:..... m
	- diamètre des tuyaux	:..... mm

<u>ou</u> <input type="checkbox"/> lit d'épandage	- surface	:..... m ²
	- profondeur du lit	:..... m
	- largeur	:..... m

filtre à sable vertical non drainé (sol reconstitué)

- surface	:..... m ²
- largeur	:..... m
- épaisseur de sable	:..... m

tertre d'infiltration

- surface au sol (base)	:..... m ²
- surface au sommet (surface de sable)	:..... m
- épaisseur de sable	:..... m

⇒ Terrain « imperméable »

filtre à sable vertical drainé

- surface	:..... m ²
- largeur	:..... m
- épaisseur de sable	:..... m

filtre à sable horizontal drainé

- surface	:..... m ²
- largeur	:..... m
- épaisseur de sable	:..... m

lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolite

- surface	:..... m ²
- largeur	:..... m
- épaisseur de sable	:..... m

EVACUATION DES EAUX USÉES :

Tranchée(s) d'infiltration

Tranchée(s) d'irrigation

Nombre :

Longueur =m soitm xm Profondeur =m

Lit d'infiltration

Surface=m² soitm xm

Profondeur =m

Réseau d'eau pluviales*

Exutoire du réseau d'eaux pluviales :.....

Fossé*

Exutoire du fossé :.....

Cours d'eau*

Nom du cours d'eau :.....

Puits d'infiltration*

Dimensionnement :..... Profondeur :.....m.

*Ces exutoires sont soumis à autorisation des instances concernées

Caractéristiques de l'exutoire (nom du propriétaire, localisation...):

.....

.....

PIECES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER TECHNIQUE

Copie de l'**Etude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière** si réalisée

Si non réalisée, les pièces ci-dessous sont à fournir :

- Plan de situation au 1/25 000 ;
- Extrait cadastral
- Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble et la filière d'ANC projetée à l'échelle
- Fiche schématique présentant la filière choisie (dont plan de coupe avec point de niveau)

Le cas échéant, accord écrit du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel)

ENGAGEMENTS DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, il s'engage :

- A informer le SPANC de toute modification de son projet;
- A ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC dans le cadre du contrôle de conception et d'implantation
- A respecter les règles techniques de pose du système projeté;
- A ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux;
- A ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement;
- A assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément le cas échéant (filières agréées);
- A s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC

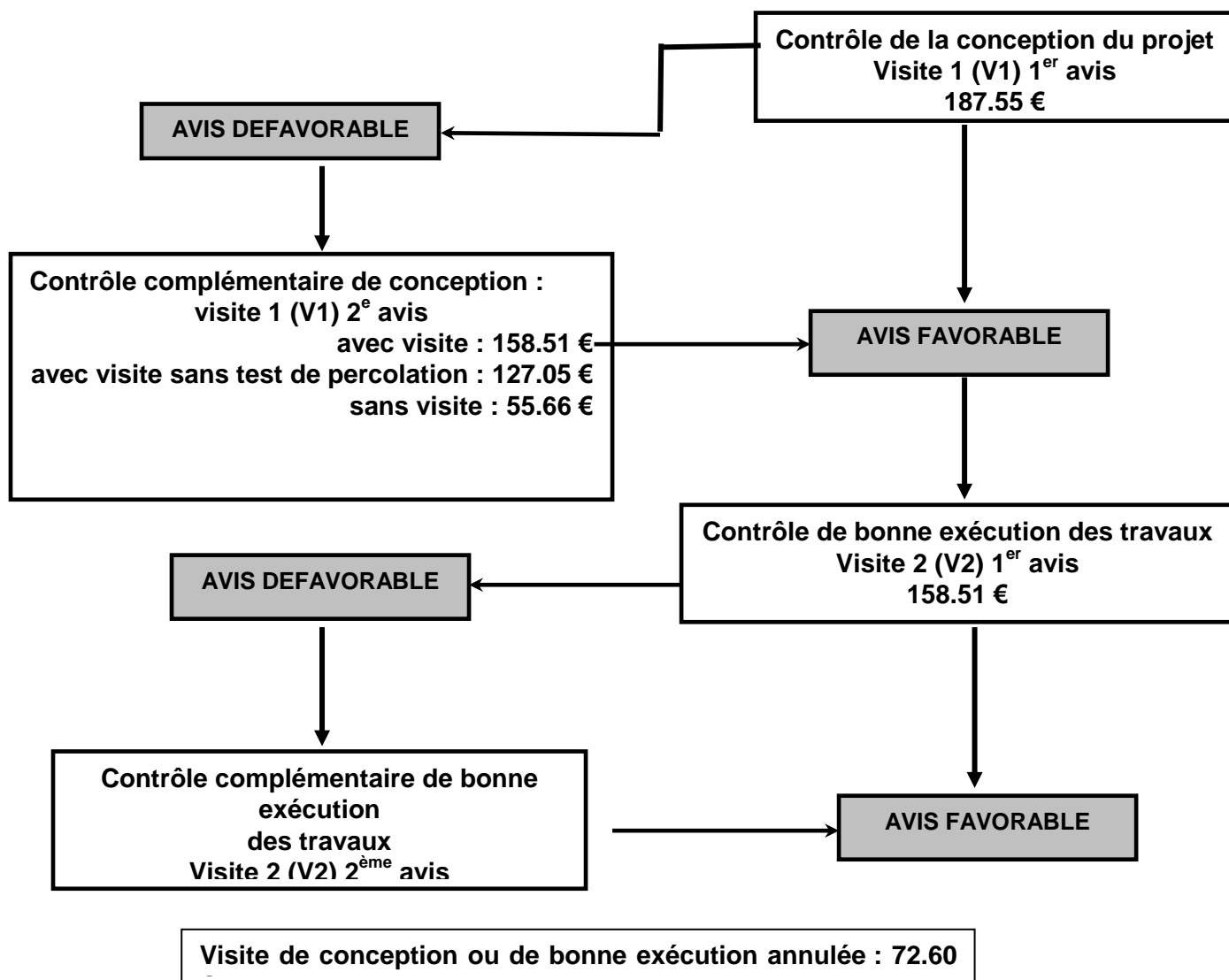
Fait à : le

Signature

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

INSTALLATIONS NEUVES OU REHABILITEES TARIFS TTC 2019

Délibération n° 2018-12-126 du 17 Décembre 2018



NOM : _____

Prénom : _____

Accepte les tarifs ci-dessus.

Adresse de l'installation : _____

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Vous avez la possibilité de vous faire aider par votre installateur (si vous en avez un) pour remplir et compléter ce formulaire. Par ailleurs, une liste des entreprises partenaires de la Charte Qualité pour l'Assainissement Non Collectif est à votre disposition en mairie, ou à la Communauté de Communes Sauldre et sologne. Dans tous les cas, les travaux envisagés devront répondre aux normes définies dans le D.T.U 64.1 (Document Technique Unifié) de Mars 2007, téléchargeable sur internet.

♣ Page 1 : **DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
INSTALLATION NEUVE**

→ Renseignements généraux sur le propriétaire de la parcelle et caractéristiques de l'habitation concernée par l'installation d'un assainissement neuf. Attention, la section et le numéro de parcelle, ainsi que le téléphone du propriétaire, sont des champs à remplir impérativement ! Le concepteur peut être par exemple, votre architecte, pavillonneur, ...etc., et l'installateur est celui qui effectuera les travaux d'assainissement.

♣ Page 2 :

⇒ **TERRAIN :**

→ Caractéristiques globales du terrain.

Concernant la pente, nous ne vous demandons pas de mesures précises, mais simplement un ordre d'idée.

Ex: entre 5 et 10%, <5%, >10%, ...etc.

♣ Page 3 :

⇒ **DISPOSITIF ENVISAGE :**

PRÉTRAITEMENT DES EAUX USÉES :

→ Projet de prétraitement envisagé pour l'installation de votre assainissement neuf.

Ce prétraitement est assuré par une fosse toutes eaux. Vous devez préciser la capacité envisagée pour vos travaux :

Habitations de 5 pièces* ou moins :	3m ³
Habitations de 6 pièces	4m ³
Habitations de 7 pièces	5m ³

*pièces = nombre de
chambres + 2

♣ Page 4 :

TRAITEMENT DES EAUX USÉES :

→ Cette partie doit renseigner la filière de traitement d'assainissement neuf à mettre en place.

Le choix de cette filière dépend des contraintes liées aux caractéristiques de votre parcelle : superficie de terrain disponible, nature du sol (perméabilité...), pente du terrain,...etc.

Le but de la 1^{ère} visite (conception et implantation) sera alors de valider votre projet ou de vous en conseiller un nouveau.

⇒ **Terrain « perméable »**

Un terrain *perméable* est un terrain capable d'absorber les eaux une fois traitées : les eaux traitées se dispersent par écoulement dans le sous-sol.

Les terrains perméables sont constitués pour la plupart de *sols calcaires, sableux*...

Types de filières préconisées :

- Épandage souterrain,
- Filtre à sable vertical non drainé
- Tertre d'infiltration

⇒ **Terrain « imperméable »**

Un terrain *imperméable* est incapable d'absorber les eaux traitées : la dispersion des eaux traitées par le sous-sol est impossible, un rejet en surface (fossé, cours d'eau...etc.) de ces eaux traitées est alors à envisager.

On caractérise plutôt ces terrains imperméables sous l'aspect *d'argile*.

Types de filières préconisées :

- Filtre à sable vertical drainé,
- Filtre à sable horizontal drainé,
- Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolite

♣ Page 6 :

→ Pièces à joindre obligatoirement au dossier technique

→ Engagements du pétitionnaire à signé

♣ Page 7 :

→ Vérifier que vous avez les tarifs de l'année en cours

→ **Fiche tarif à joindre obligatoirement au dossier dûment rempli et signé**